

**Procès-verbal du Conseil Municipal
Commune de LA CHAPELLE-AU-RIBOUL
Séance du 25 mai 2023**

Convoqués le 12 mai 2023

Affiché le 12 mai 2023

L'an deux mil vingt trois le vingt cinq mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la commune, sous la Présidence de M. Jérôme HARAULT, le Maire.

Étaient présents : Mmes DASSÉ, GRIHARD, HUBERT, LOUPIL, NEDJAAÏ, PLUMAIL, MM. CAHU, CHAUVET, HÉDIN, GOUPIL, HARAULT

Étaient absentes/excuses : Mmes BESLAND, JARDIN et LOUYER, M. COLLIN

Secrétaire de séance : Mme Elodie LOUPIL

Présentation du rapport de stage de Nolwenn Trottier

Le sujet du rapport était la végétalisation du cimetière communal. Un projet de plantations est présenté afin d'améliorer l'esthétique par le fleurissement tout en maintenant la propreté. De plus, un plan des espaces végétaux de la commune a été réalisé avec un calendrier de l'entretien. L'idée est lancée de proposer à la population l'entretien des pieds de murs ainsi que leur végétalisation. Une réflexion sera engagée à ce sujet, sachant qu'un arrêté municipal doit réglementer cette possibilité.

Procès-verbal de la séance du 20 avril 2023

Adopté à l'unanimité.

Adjonction à l'ordre du jour

Un référent déontologue doit être choisi dans une liste proposée par l'AMF :

- Mme Emilie MOYSAN-JEANNARD, Docteur en droit public
- Maître Bernard BOULIOU, Avocat honoraire et ancien bâtonnier du barreau de Laval
- M. Gilles FLEAU, Directeur juridique commande publique d'une collectivité territoriale
- Mme Hada MESSOUDI, enseignant chercheur de la faculté de droit de Laval
- M. Jean-François MOLLA, ancien vice-président du tribunal administratif de Nantes

Ont obtenu :

Gilles FLEAU 6 voix

Emilie MOYSAN-JEANNARD 0 voix

Bernard BOULIOU 1 voix

Hada MESSOUDI 0 voix

4 abstentions

Après délibération, le conseil municipal se prononce pour la candidature de M. Gilles FLEAU.

Agrandissement de l'entreprise Bergue

L'entreprise Bergue réfléchit à l'extension de ses activités et à l'acquisition éventuelle d'un terrain. Si cet agrandissement se réalise, une modification du PLUI pourrait être nécessaire.

Proposition d'emprunt pour le BP eau potable

Afin de réaliser le changement du réseau d'eau, un emprunt est nécessaire. Deux propositions sont examinées :

- Crédit mutuel coût total 17 682 € taux fixe
- CRCA coût total 19 168 € taux fixe
-

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du Crédit Mutuel.

Demande de subvention TEN et Fond vert

TEN : en 2024 pour haie et arbres fruitiers

Fond vert : concerne la garderie, le cimetière, les toilettes, l'espace naturel

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ces demandes de subventions.

Cantine scolaire

L'Etat propose une convention pour 3 ans permettant de fixer le tarif de cantine à 1 € pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 1000 €, 3 € étant pris en charge par l'Etat.

Malgré l'intérêt apparent de ce dispositif, la discussion fait apparaître les inconvénients :

- Différence de tarifs très importante entre les familles, notamment pour celles dans la tranche immédiatement supérieure
- Difficultés à la disparition du dispositif
- Familles potentiellement ciblées déjà concernées par d'autres aides
-

Après délibération, le conseil municipal donne un avis défavorable à la proposition du tarif à 1 € :

9 contre

1 pour

1 abstention

Toutefois, afin de prendre en compte les différences de revenus, il est proposé la mise en place de coefficients avec 7 tranches selon le tableau ci-dessous :

Quotient familial	Tarif
< 499	3,65
500 > QF < 699	3,70
700 > QF < 899	3,75
900 > QF < 1099	3,80
1100 > QF < 1299	3,85
1300 > QF < 1499	3,90
> 1500 ou pas de QF	3,95

Centres de loisirs

La nouvelle grille tarifaire (sorties comprises) est adoptée à l'unanimité.

Personnel communal

Mutation de l'agent technique : Suite à la demande de mutation d'Arnaud Blanchard, un appel à candidatures a été publié. Quatre candidatures ont été reçues.

Stagiairisation de Virginie Tirot : agent à l'école et à la cantine depuis un an, Virginie Tirot peut prétendre à une stagiairisation.

Après délibération, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la stagiairisation de Virginie Tirot.

Temps de travail de Virginie Tirot

Ne souhaitant pas effectuer des heures de ménage pendant l'été, Virginie Tirot préfère revenir à un temps hebdomadaire de 23 h. Toutefois, afin de maintenir son temps de travail à 24 h, il pourrait lui être proposé une heure d'intervention auprès des enfants, activité qui lui convient.

Après délibération, le conseil municipal se prononce favorablement sur le temps de travail de Virginie Tirot maintenu à 24 h :

9 pour

2 contre

Travaux en cours

1, place de l'église : la réception des travaux a eu lieu ce jour. Aucune réserve n'a été formulée sauf pour le lot du nettoyage.

Canalisations de gaz : les travaux dans le bourg sont terminés.

Propositions SAFER

La SAFER a proposé à la commune des parcelles à préempter. A l'unanimité des voix, cette proposition n'est pas retenue.

Questions diverses

Résultats comptables

Pour l'année 2022, les 6 budgets ont reçu 100 % d'avis favorables de la DGFIP.

Commission chemins et randonnées : 3 personnes se sont portées volontaires, une réunion sera organisée prochainement.

Petit Marché : une réunion publique va être organisée le vendredi 16 juin à 19 h 45 sur la place de l'église afin de connaître l'avis des habitants sur le devenir du marché.

Bibliothèque

Une réunion des bénévoles aura lieu le mardi 13 juin.

Journée citoyenne

Elle est prévue le samedi 17 juin.

Associations

Une réunion inter-associative sera organisée le mercredi 28 juin.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 9 juin à 20 H et sera consacré notamment à l'élection des grands électeurs en vue des élections sénatoriales prévues le 24 septembre.

Séance levée à 23 H 45

